

Si on ajoute à ces services et à bien d'autres, d'une nature spirituelle, les services temporels que rendent les Trappistes par la culture des terres, par leur activité et leur industrie, on verra comment ces établissemens répondent au reproche qu'on leur fait d'être inutiles, reproche qui leur est adressé, le plus souvent, par des soi-disant philanthropes dont toute l'utilité consiste à jeter sur le papier, au milieu de toutes les jouissances du luxe, de beaux projets de bienfaisance pour l'exécution desquels ils ne remueraient pas le bout du doigt.

ÉTATS-UNIS.

Départ de Mgr. Odin.— Samedi soir, 16 janvier, Mgr. Odin a quitté la Nouvelle-Orléans pour retourner à Galveston, avec trois Prêtres destinés pour les missions du Texas. Le même jour sont parties, également, pour Galveston, de la communauté des Dames-Ursulines de la Nouvelle-Orléans, cinq religieuses professes et trois novices, qui sont allées fonder une nouvelle maison de leur institut, et ouvrir un pensionnat et une école d'externes pour l'éducation des jeunes personnes. Cette maison est la première communauté fondée au Texas.

Diocèse de Chicago.— Les détails donnés par quelques journaux sur la visite pastorale faite dernièrement par l'évêque de ce diocèse, nous apprennent que le catholicisme fait de rapides progrès dans l'Etat des Illinois, et que les catholiques y sont pleins de zèle et d'activité. L'Université de Ste-Marie-du-Lac, ouverte, il y a deux ans, par Mgr. Quarter, est en pleine activité et obtient un grand succès.

Diocèse de Nashville.— Le 22 novembre, Mgr. Miles, évêque de Nashville, a béni une église nouvellement bâtie, à Memphis. Le même jour, le prélat a confirmé quarante personnes, dont plusieurs étaient des protestans convertis. Un grand nombre de protestans assistaient à ces cérémonies, nouvelles pour eux, et dont ils eussent les détails avec intérêt. Mgr. Miles a prêché dans cette occasion. Memphis étant une ville destinée par sa position à acquérir de l'importance, nous nous réjouissons de voir le catholicisme s'y établir d'une manière permanente. La nouvelle église est confiée à deux Pères de l'ordre de St-Dominique. Le Révd. P. Wilson, provincial des Dominicains des Etats-Unis, assistait à cette cérémonie. Mgr. Miles appartient lui-même à l'ordre de St-Dominique.

Diocèse de Milwaukee.— Dans l'espace d'un mois, Mgr. Henni, évêque de Milwaukee, a béni cinq nouvelles églises dans le comté de Washington, Etat de Wisconsin. Plusieurs autres églises sont en construction dans ce diocèse, et les Sœurs de la Charité viennent d'y former un établissement. L'avenir du catholicisme se présente sous le plus favorable aspect dans ces pays nouveaux.

Diocèse de Little-Rock.— Ce diocèse, où le petit nombre et la pauvreté des catholiques n'offrent que peu de ressources, ne reste pas cependant stationnaire. Depuis un an, plusieurs bénédictions d'églises et ordinations ont eu lieu. Dernièrement Mgr. l'évêque de Little-Rock a ordonné un diacre et dédié une nouvelle église dans sa ville épiscopale, sous l'invocation de saint André.

Diocèse de Charleston.— Dans les mois de novembre et de décembre, Mgr. Reynolds a visité une partie de son vaste diocèse. Dans cette visite il a béni une nouvelle église, à Beaufort, il a baptisé plusieurs protestans convertis, et donné la confirmation dans plusieurs localités. Le Révd. Varela, de New-York, qui est venu passer une partie de l'hiver à Savannah, a opéré le plus grand bien par ses prédications parmi les familles d'origine espagnole qui résident à Savannah.

Mgr. Reynolds est revenu à Charleston, assez gravement indisposé. Il n'a pu officier pontificalement le jour de Noël. Le P. Verhaegen, Provincial des Jésuites du Maryland, a officié ce jour-là à la cathédrale, et le sermon a été prêché par le P. Milledy, président du collège de Georgetown.

Diocèse de Cincinnati.— La chapelle de St-Joseph, située dans une vaste maison d'école bâtie par les Allemands catholiques, a été dernièrement ouverte au culte. Il paraît que les trois églises destinées aux Allemands dans la ville de Cincinnati, ne sont plus suffisantes pour cette partie de la population catholique.

Diocèse de Louisville.— Deux Frères, que le *Catholic Advocate* appelle Frères de l'ordre de St-François, et qui paraissent être d'un institut semblable à celui des Frères des Ecoles Chrétiennes, viennent d'arriver d'Irlande à Louisville, pour y ouvrir une école gratuite pour les garçons. Les catholiques se sont réunis, et une souscription a été ouverte pour couvrir les premiers frais. Voilà encore une ville de l'Union qui prépare pour les garçons de la classe pauvre des moyens d'instruction chrétienne et morale, tandis que la Nouvelle-Orléans, qui devrait être à la tête de ces sortes de bonnes œuvres, est encore privée de cet important moyen d'éducation.

Diocèse de Philadelphie.— Mgr. l'évêque de Philadelphie vient de faire l'acquisition d'une église qui appartenait aux Presbytériens. Les clés lui en ont été remises par les *Trustees*, en présence d'un des *Aldermen* de la ville. C'est-là un de ces faits de bon augure dont nous aimons à prendre note, et nous voyons avec plaisir qu'ils deviennent de plus en plus fréquents.

Idem.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

— La *Gazette* de Québec nous dit que le procès de 40 habitans de la paroisse de St-Gervais pour Réot a duré deux jours et a été terminé mardi, — 13 ont été acquittés, 3 condamnés à payer cinq louis d'amende chaque ;

et 24 deux louis 10, et à être emprisonnés jusqu'au paiement. Ils ont tous payé et sont retournés chez eux.

ESPAGNE.

— On lit dans la *Sentinelles des Pyrénées* (Bayonne) du 24 décembre :
« Nous avons une température vraiment inconcevable, depuis quelques tems : il y a peu de jours encore la neige encombrait nos rues, le thermomètre centigrade descendait à plusieurs degrés au-dessous de zéro, et la foudre et les éclairs accompagnaient les flocons de neige qui tourbillonnaient avec violence. Mardi, vers les quatre heures du matin, les éclairs reparessaient et le tonnerre grondait de nouveau, au milieu de torrents de pluie. Enfin hier, mercredi, dans le milieu de la journée, le thermomètre s'est élevé jusqu'à environ treize degrés, en même tems qu'un véritable ouragan éclatait sur Bayonne.

« Les coups de vent de ces deux derniers jours paraissent avoir occasionné différens sinistres. C'est ainsi que la chaloupe dite *Saint-Pierre*, ayant pour patron Jean Caestart du Socca, et montée par cinq hommes, d'autres disent par huit, a sombré en mer dans la nuit du 21 au 22. On a retrouvé, jetée à la côte de Quérary, l'embarcation, où gisait un cadavre. Le reste de l'équipage a été sauvé par une chaloupe du port du Socca et montée par 40 intrépides marins. Ces hommes étaient dans un état déplorable, presque morts de froid, de fatigue et de faim. Ils ont été transportés à leurs domiciles.

« Mardi soir, entre Tarnos et Ondres, a fait côte le brick le *Henri-Théotise*, venant de Nantes, avec un chargement d'avoine pour Bayonne. L'équipage a pu être sauvé pendant la nuit ; mais à la marée de mercredi matin, le bâtiment a été entièrement brisé.

« On parle également de quelques autres bâtimens qui auraient fait côte, et de quelques embarcations qui n'auraient plus reparu. Des détails nous manquent sur l'étendue de ces malheurs.

ANDORRE.

— Dans une vallée agreste, située au milieu des Pyrénées, repose, loin du bruit et des agitations, un petit état connu sous le nom de la république d'Andorre. Ses habitans indépendans vivent sous la protection de la France, et de l'Espagne ; ils ont des lois à eux et un gouvernement particulier, à la tête duquel se trouvent deux juges suprêmes, l'un Français et l'autre Espagnol.

La république comprend cinquante-quatre villages, qui renferment une population d'environ douze milles habitans, vivant du produit de leurs troupeaux, richesse principale du pays. Lorsque Napoléon traversa les Pyrénées pour aller en Espagne, il s'arrêta à Andorre, capitale de la république, dont il accepta d'être le protecteur, et à laquelle il promit des lois écrites. Cette promesse, par suite des graves événemens qui survinrent depuis, resta sans effet jusqu'à ce moment. Les habitans viennent de pourvoir eux-mêmes à son exécution ; un Code général a été solennellement promulgué à Andorre le 7 novembre dernier. Ce Code, d'une grande simplicité comprend, en cent articles, toutes les lois civiles et criminelles de la république.

Parmi ces dernières, il est une disposition qui mérite d'être signalée. Un meurtre est un fait très-rare dans le pays, et lorsque la mort est prononcée, il faut, pour qu'elle puisse être exécutée, que la sentence du juge soit ratifiée par les représentans des villages spécialement convoqués à Andorre. On emploie pour l'exécution des arrêts de mort un moyen en rapport avec la nature des lieux. Il existe à une faible distance de la route de Catalogne, dans les flancs d'une montagne, un précipice affreux que l'œil de l'homme n'a jamais pu mesurer. Le criminel, les yeux bandés, est amené en cet endroit, et là, en présence de tous, il est précipité par la main du bourreau dans cet abîme sans fond.

MEXIQUE.

— Le général *La Vega* est de retour à Mexico : il y a été reçu en triomphateur ; tout en rendant justice à l'hospitalité magnifique qu'il a reçue des habitans de la Nouvelle-Orléans, il a parlé à ses compatriotes des embarras financiers dans lesquels la guerre plonge les Etats-Unis, et il a conseillé aux Mexicains de faire traîner cette guerre en longueur, le tems étant l'armé la plus dangereuse qu'ussent à redouter les troupes américaines.

Un soldat américain au Mexique.— Au commencement de la guerre du Mexique, John Miller, jeune homme de Salem (New-Jersey), s'engagea dans les dragons des Etats-Unis, et fut envoyé sur les bords du Rio-Grande. Dans une lettre qu'il vient d'écrire à sa mère et qui est datée de l'hôpital de Matamoras, le 22 décembre 1846, ce jeune militaire raconte les épreuves qu'il a subies, depuis son engagement ; nos lecteurs verront qu'il a noblement payé, dans un seul jour, sa dette à la patrie.

John Miller assistait le second jour (23 septembre) au siège de Monterey, quand un obus éclatant au-dessus de sa tête tua deux de ses compagnons à sa droite, lui enleva deux des doigts de la main droite, lui déchira la jambe droite, et lui tua son cheval. Peu d'instans après, il reçut une balle dans le côté gauche de la poitrine, et une autre dans les chairs du bras gauche. Ce n'est pas tout : mis hors du combat par ces terribles blessures un lancier mexicain le frappa de son arme dans le flanc gauche. Le jeune Miller a, néanmoins, survécu à ces dures épreuves ; trois mois de séjour à l'hôpital de Matamoras avaient suffi pour le rendre convalescent et il attendait, au moment où il a écrit à sa mère sa libération du service militaire. Après être aussi promptement passé de l'état d'invalidité, John Miller aura droit à une pension mensuelle de huit dollars.

L'héroïne de Tampico.— Les dames de la Nouvelle-Orléans ont ouvert une souscription pour offrir un magnifique service de table à la courageuse